

Brochure RSE

2026

Better with every move.

 **ayvens**
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GROUP



“Nous avons l’ambition de devenir le leader de la mobilité durable.”

Jérôme Conrad
Président Ayvens France

E.t^o dito

Depuis de nombreuses années, Ayvens a choisi de placer le développement durable au cœur de son activité et de sa stratégie.

Aujourd’hui, cet engagement est une réalité quotidienne pour notre entreprise, aussi bien à l’égard de nos parties prenantes externes qu’envers nos collaborateurs, dans un contexte marqué par l’urgence climatique et les profondes transformations du secteur de la mobilité.

Très proches des préoccupations RSE de nos clients, nous sommes à leurs côtés pour les accompagner dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre de leurs flottes, la maîtrise des risques routiers et l’évolution de leurs usages vers des solutions de mobilité plus responsables, plus électriques et plus partagées.

*Cet engagement se traduit par des objectifs concrets et mesurables. En rejoignant l’initiative **Science Based Targets (SBTi)** et en alignant notre trajectoire sur un scénario compatible avec l’objectif de +1,5 °C, nous affirmons notre volonté de contribuer activement à la réduction de notre empreinte carbone, sur l’ensemble de notre chaîne de valeur.*

Ayvens est par ailleurs une entreprise engagée sur le plan sociétal, notamment en faveur de l’insertion, de l’inclusion et du maintien dans l’emploi des personnes en situation de handicap. En interne, nous veillons à garantir l’égalité des chances, à adapter les conditions de travail lorsque cela est nécessaire et à impliquer pleinement nos collaborateurs dans notre démarche RSE afin de favoriser leur engagement et leur bien-être

*Depuis 2013, le renouvellement régulier de notre label « **Engagé RSE** » **délivré par l’AFNOR** témoigne de la robustesse et du dynamisme de notre démarche. Évoluant dans un secteur en pleine mutation, nous faisons de la mobilité un levier d’innovation, d’agilité et de transformation durable.*

Parce que nous avons la responsabilité d’agir, nous nous devons d’être, pour nos clients comme pour toutes nos parties prenantes, un partenaire fiable, engagé et acteur de la transition vers une mobilité plus durable.

Présentation d'Ayvens France

Ayvens est un leader de la mobilité durable, né de l'acquisition de LeasePlan par ALD Automotive, l'acteur mondial de la mobilité appartenant au groupe SG (Société Générale). Nous améliorons la mobilité depuis des décennies, en proposant des services complets de leasing, des services d'abonnement flexibles, des solutions de gestion de flotte et de multi mobilité aux grandes entreprises internationales, aux PME, aux professionnels et aux particuliers.

Depuis le
23 mai
2023



+1 650
collaborateurs



+63 000
clients

650 000
contrats gérés

1^{er}

Acteur
Français



+104 000
Véhicules électrifiés*



100 000
Véhicules achetés



+1 100 000
Accords techniques

Source Ayvens France au 31/12/2025 – Chiffres arrondis pour la présentation
* BEV et PHEV - flotte financée à la route au 31/12/2025



Ayvens France propose un réseau unique de 32 points de contact dont 14 Mobility Centers.

Ces derniers ont été conçus pour favoriser la mobilité d'aujourd'hui et de demain, plus électrique et plus partagée. Ce sont des lieux pour échanger sur les sujets de mobilité et de transition énergétique avec la possibilité d'assister à des conférences.



Mobility Center



Mobility Center avec atelier



Représentation Commerciale



Siège social



Chez Ayvens, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est au cœur de notre stratégie et de notre activité.

Préambule

Acteur majeur de la mobilité durable, nous agissons au quotidien pour réduire l’empreinte environnementale des mobilités et générer un impact positif et durable pour nos clients, nos collaborateurs, nos partenaires et les territoires dans lesquels nous opérons.

La RSE est intégrée à 100 % dans nos processus internes et dans l’ensemble de nos métiers.

Notre démarche repose sur une vision globale et structurée, alignée sur les principes de la norme ISO 26000, et sur la stratégie du groupe Ayvens et du groupe Société Générale.

Notre ambition est claire : faire de la mobilité un levier de transition environnementale et de performance durable, pour nos clients comme pour la société.

Notre stratégie RSE s’inscrit dans le plan stratégique du groupe Ayvens Power Up 2026 et se décline selon 4 piliers, alignés sur les objectifs de développement durable (ODD) largement reconnus des Nations Unies et qui contribuent de manière significative à 13 des 17 objectifs.

Notre stratégie Responsabilité

La stratégie du groupe Ayvens du plan **Power Up 2026** sur le pilier de la responsabilité s'active autour de 4 sous-piliers pour avoir un impact positif sur tout ce que nous faisons.

1



Façonner l'avenir de la
mobilité durable
avec une gamme complète de
solutions pour nos clients

Entre 90 et 100g

émissions CO₂/km (flotte à la route)*

2



Agir tout au long de notre
chaîne de valeur
au profit de l'environnement et
de la société

-20%

émissions CO₂ scope 1, 2 et 3 (vs 2019)*

3



Se comporter de manière
responsable
en interne et avec les parties
prenantes externes

100%

Clients et fournisseurs sous KYC/KYS*

4



Être un employeur
solidaire et responsable

75%

Taux d'engagement des collaborateurs*

**Objectifs à fin 2026*

1 Façonner l'avenir de la mobilité durable

Chez Ayvens, nous pensons qu'agir de manière responsable est la clé de notre avenir. Pour répondre aux défis du changement climatique, la réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, notamment celles émises par nos modes de transport, est essentielle. Ayvens propose pour cela des alternatives plus respectueuses de l'environnement pour la mobilité de demain.

L'électrification des flottes, les nouvelles mobilités décarbonées, la formation, la prévention & la gestion du risque routier sont des leviers importants pour le développement durable de la mobilité.



mobility



Électrification des flottes

La stratégie d'électrification de notre flotte répond au besoin de décarboner la mobilité et de la rendre plus durable. Afin de faciliter sa mise en place, nos experts Consultancy accompagnent les entreprises dans leur transition énergétique et le déploiement de nouvelles mobilités.

« Face aux impératifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre la pollution de l'air, Ayvens accompagne ses clients et les encourage à repenser leurs pratiques, en intégrant les véhicules électriques et les nouvelles mobilités, dans le cadre d'une refonte de leur Mobility Policy ».

David Decultot,
Responsable Consulting

Accompagnement et conseil

Dans un univers de la mobilité en pleine mutation technologique et sociétale, le rôle d'Ayvens est d'accompagner ses clients et de leur proposer des solutions qui contribuent à réduire les émissions de CO₂ et la pollution liées à leur flotte automobile.

Notre approche vise à faire découvrir et développer les véhicules à motorisation alternative, en particulier l'électrique, dans le respect des attentes et des contraintes de chacun de nos clients. En complément de l'accompagnement réalisé par ses équipes commerciales, Ayvens propose également à ses clients de bénéficier de l'expertise de son équipe Consulting en matière d'optimisation du TCO (coût de détention), de verdissement des flottes et de nouvelles mobilités.

Mobility blogs et webinaires

Sur le site [Ayvens France](#), nous proposons un [blog](#) sur les thèmes liés à la mobilité : nouvelles pratiques, innovations, technologie, législation, fiscalité, conseils et sujets d'actualité.

Les articles publiés ont vocation à toucher le plus grand nombre et à encourager le mouvement vers l'électrification et les mobilités durables.

Nous organisons également régulièrement des webinaires animés par nos experts sur divers sujets liés à la mobilité (par exemple : Forfait Mobilité Durable et Crédit Mobilité) afin d'informer nos clients sur les solutions de mobilité durable.



L'offre Ayvens Electric & son écosystème

En tant qu'acteur de la transition énergétique, Ayvens s'est engagé depuis de nombreuses années dans la promotion du véhicule électrique et de son écosystème, au travers du programme Ayvens Electric. Pour permettre d'accroître l'appropriation de ces véhicules, nous les avons également intégrés à notre offre de Location Moyenne Durée.

Experts de l'électrique

100%

de la force commerciale est formée à l'offre électrique afin de pouvoir accompagner les entreprises dans l'étude de leur(s) besoin(s), la fiscalité, la préconisation sur les choix de véhicules, le conseil & l'installation des infrastructures de recharge et la prise en main des véhicules électriques par les collaborateurs.

Cartes Energies

Ayvens propose une solution de gestion des Cartes Energies donnant accès notamment au réseau européen de bornes publiques, facilitant ainsi le quotidien des collaborateurs en voiture électrique.

Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

Ayvens accompagne ses clients dans l'accès et la valorisation des CEE liés aux véhicules électriques, grâce à un partenariat avec l'obligé CertiNergy & Solutions, filiale du groupe ENGIE. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier d'un soutien financier favorisant l'électrification de leur flotte et contribuant ainsi à la réduction des émissions de CO₂ liées à leurs déplacements. Les montants des primes sont encadrés et négociés, sans limite de commandes ni condition d'exclusivité, permettant aux entreprises de sécuriser et simplifier la valorisation de leurs CEE dans le cadre de leur transition énergétique.

Switch

Afin de lever un frein au passage à l'électrique, Ayvens propose la solution Switch.

Le principe est d'inclure, dans un contrat de LLD pour un véhicule électrique, un forfait de jours dans l'année durant lesquels l'utilisateur pourra bénéficier d'un véhicule conventionnel (thermique/hybride) lorsqu'il aura à effectuer de longues distances.

C'est un moyen d'accélérer l'intégration des véhicules électriques dans les flottes des entreprises et de décarboner la mobilité.

Home Recharge

Afin de faciliter le passage à un véhicule électrique, nous proposons l'installation d'une borne connectée au domicile du collaborateur (en maison individuelle), associée à un dispositif intégré de remboursement de l'électricité selon les critères définis par l'entreprise. L'entreprise et le collaborateur sont affranchis du casse-tête de la prise en charge des consommations électriques.

Ce que nous avons réalisé

109,3g CO₂/km

en 2025

À fin 2025, les émissions moyenne de la flotte à la route étaient de 109,3g de CO₂/km (vs 112,8g de CO₂/km à fin 2024) .

Formation, prévention et gestion du risque routier

S'engager dans l'éco-conduite, c'est concilier performance environnementale, maîtrise des coûts et sécurité routière. En adoptant des comportements de conduite plus responsables, il est possible de réduire la consommation de carburant, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de diminuer le risque d'accident.

Accompagnement et formation

Ayvens accompagne ses clients dans le déploiement de formations à l'éco-conduite afin de concilier sécurité routière, performance économique et engagement environnemental. En encourageant une conduite plus responsable, ces programmes permettent de réduire la consommation de carburant, les émissions de CO₂, l'usure des véhicules et le risque d'accident, tout en contribuant aux objectifs RSE des entreprises.

Le saviez-vous ?

Une formation à l'éco-conduite couplée à une démarche de prévention du risque routier peut permettre de réduire :

-15%
de consommation de carburant

-15% à -30%
de sinistralité

Sources : ADEME, Vanberg Prévention



Les nouvelles mobilités

L'urgence climatique et les nouvelles attentes des collaborateurs redistribuent les cartes et nous obligent à repenser notre rapport à la mobilité. Ayvens ouvre la voie de la multi-mobilité en proposant à ses clients de passer de la Car Policy à la Mobility Policy

Le saviez-vous ?

Le transport est l'activité qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre en France. Il représentait un tiers des émissions en 2023.

La quasi-totalité de ces émissions (94%) provient du transport par la route, et en majorité des véhicules particuliers. Et 97% des émissions de CO₂ liées au transport proviennent de la combustion de carburants.

Les entreprises peuvent accompagner leurs salariés dans l'évolution de leurs habitudes et pratiques vers des modes de transport plus propres.

Sources : MEDEF, 2025, [Mon entreprise à l'heure des mobilités durables, comment engager la transition ?](#) ; Notre environnement, 2025, [Les émissions de gaz à effet de serre des transports](#)



Move

La plateforme digitale Move permet aux entreprises de déployer et piloter simplement leur politique de mobilité grâce à un budget mobilité dédié. Accessible via une application mobile, un portail administrateur et une suite de paiement complète, elle offre aux collaborateurs un accès simplifié aux solutions de mobilité adaptées à leurs besoins.

Move facilite notamment la mise en œuvre du Forfait Mobilités Durables (FMD), des abonnements de transports en commun, de la prime transport ou encore du Crédit Mobilité, alternative partielle ou totale au véhicule de fonction.

Au-delà de l'outil, Ayvens accompagne ses clients dans la définition, le déploiement et le suivi de leur politique de mobilité. Grâce au suivi des dépenses et des émissions de CO₂, Move aide les entreprises à encourager le recours à des modes de déplacement plus durables tout en offrant davantage de flexibilité à leurs collaborateurs. En accompagnant les entreprises dans le passage d'une logique de Car Policy à une logique de Mobility Policy, Move contribue à réduire l'empreinte carbone des déplacements tout en répondant aux nouvelles attentes des collaborateurs

Le FMD

34% des salariés interrogés déclarent que leur entreprise a mis en place le FMD ou que ceci est en cours.

51% des salariés dont l'entreprise n'a pas mis en place le FMD se déclarent intéressés par le dispositif.

98% des salariés qui utilisent le FMD en sont satisfaits.

Source : France Mobilités, 2025, [Baromètre Forfait Mobilités Durables Édition 2025](#)



Flex

Ayvens propose à ses clients un service de Location Moyenne Durée permettant de bénéficier d'un ou plusieurs véhicules pour une durée de 1 à 24 mois. Cette solution couvre les besoins ponctuels ou saisonniers des entreprises et facilite également la découverte des véhicules électriques.

Au-delà de la flexibilité qu'elle offre, la Location Moyenne Durée constitue un levier de mobilité plus durable. En permettant à plusieurs clients de se succéder sur un même véhicule, elle favorise une utilisation optimisée des ressources et contribue à prolonger la durée d'usage des véhicules. Cette approche permet de répondre aux besoins de mobilité tout en limitant la pression sur les ressources nécessaires à la fabrication de nouveaux véhicules.

Vélo de fonction

Notre volonté est de démocratiser le vélo électrique de fonction. En proposant à ses collaborateurs un vélo de fonction en LLD, l'entreprise leur donne accès à un moyen de transport s'inscrivant dans une démarche de développement durable et à la pratique d'une activité physique quotidienne.

Car Sharing

Afin de pallier les problématiques de "petite mobilité" et de mobilité ponctuelle, Ayvens a créé le Car Sharing, solution d'autopartage d'entreprise.

Cette solution permet à l'entreprise d'améliorer son bilan écologique et la satisfaction des collaborateurs en partageant des véhicules au sein de la flotte et en les rendant facilement accessibles aux collaborateurs (réservation via l'application) pour les trajets professionnels et privés selon la politique choisie.

Bike Sharing

Le service de vélopartage Bike Sharing consiste en la mise à disposition d'une station de vélos partagés, accessibles aux collaborateurs chez nos clients, pour leurs besoins de déplacements professionnels ou pour leurs trajets domicile-travail.

Cette solution permet à la fois d'améliorer la qualité de vie au travail des collaborateurs et de contribuer à l'abaissement des émissions carbone liées à la mobilité au sein des entreprises.

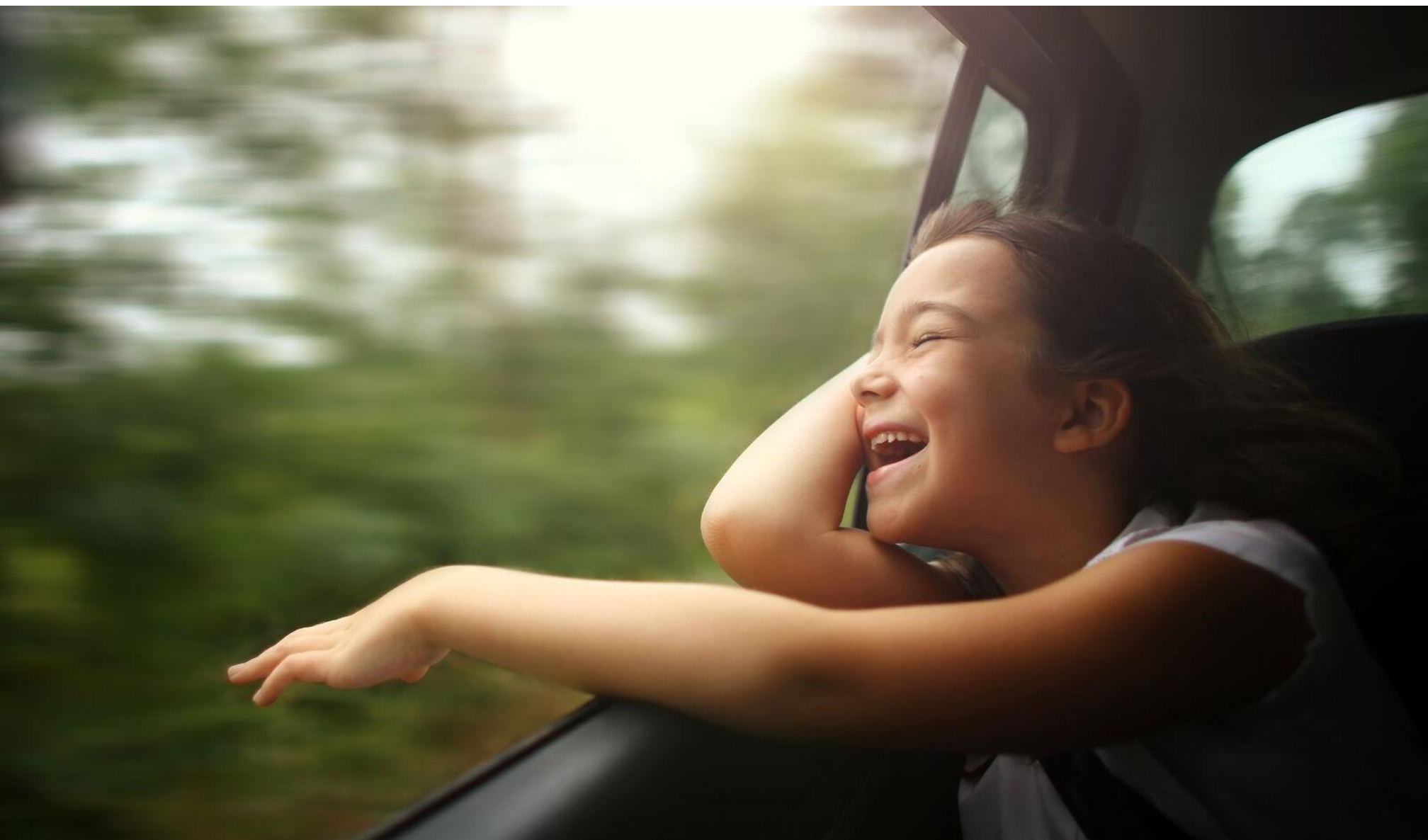
2

Agir tout au long de notre chaîne de valeur au profit de l'environnement et de la société

Chez Ayvens, agir tout au long de notre chaîne de valeur est un enjeu majeur. C'est en effet là que se concentre l'essentiel de notre empreinte environnementale mais également une part importante de notre capacité à générer un impact positif.

Nous agissons donc en collaboration avec l'ensemble de nos parties prenantes afin de contribuer à la transition vers une mobilité plus durable et plus responsable. Cette ambition se traduit par deux priorités :

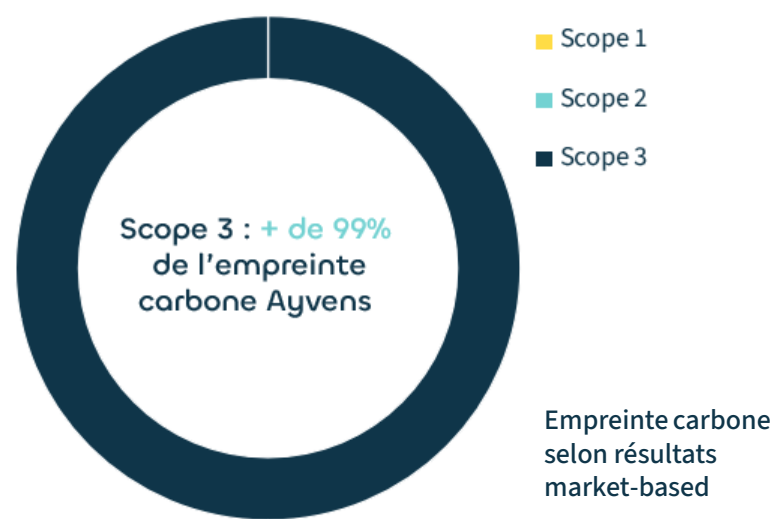
- réduire notre empreinte environnementale, en ciblant en priorité les activités les plus contributrices à nos émissions de GES ;
- renforcer notre contribution positive à la société, à travers nos actions de mécénat et notre engagement auprès d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).



Zoom sur l'empreinte carbone de Ayvens France en 2025

Afin d’agir efficacement sur l’ensemble de notre chaîne de valeur, nous réalisons chaque année un **bilan de nos émissions de gaz à effet de serre (GES)** selon les standards internationaux du *GHG Protocol*. Cette démarche nous permet d’identifier où se situent nos principales sources d’émissions et d’orienter nos actions de réduction en priorité vers les activités les plus émettrices.

Répartition de notre empreinte carbone



Scope 1 : 258 T CO₂e

Emissions directes générées par des énergies fossiles liées à des activités internes :
=Gaz + Essence et Diesel des véhicules internes*

Scope 2 : 6 T CO₂e

Emissions indirectes liées à la fabrication de l'électricité consommée, vapeur, refroidissement :
= Electricité de nos bâtiments*

Scope 3 : 5,93M T CO₂e

Autres émissions indirectes sur la chaîne de valeur :
= Voyages d'affaires* / Papier* / Déchets*

Emissions de la flotte louée
Production des véhicules et pièces
Emissions des véhicules VO vendus
...

Empreinte carbone selon résultats market-based

Une empreinte majoritairement portée par le scope 3

L’analyse met en évidence que la très grande majorité de notre empreinte carbone se situe dans le scope 3, avec environ 5,93 millions de tonnes de CO₂e émises.

- Trois postes concentrent à eux seuls plus de 99 % de ces émissions :
- L’utilisation des produits vendus : émissions liées à l’émission des véhicules d’occasion vendus jusqu’à la fin de leur durée de vie
 - Les actifs loués en aval : émissions liées à l’utilisation de la flotte de véhicules loués au cours de leur période de location
 - Les biens d’équipements : émissions générées par la fabrication des véhicules et des pièces pendant la phase de fabrication

Cela illustre un enjeu clé : notre impact principal dépasse largement nos opérations internes et se situe sur l’ensemble du cycle de vie des véhicules.

Réduction de nos émissions internes

Si l'essentiel de notre empreinte carbone se situe au sein de notre chaîne de valeur, nous agissons également sur les émissions directement liées à nos activités. Les émissions internes correspondant aux scopes 1, 2 et à certaines catégories du scope 3 (déplacements professionnels, papier ou déchets notamment) représentent une part plus limitée de notre empreinte globale mais constituent des leviers d'action concrets sur lesquels nous pouvons agir directement.

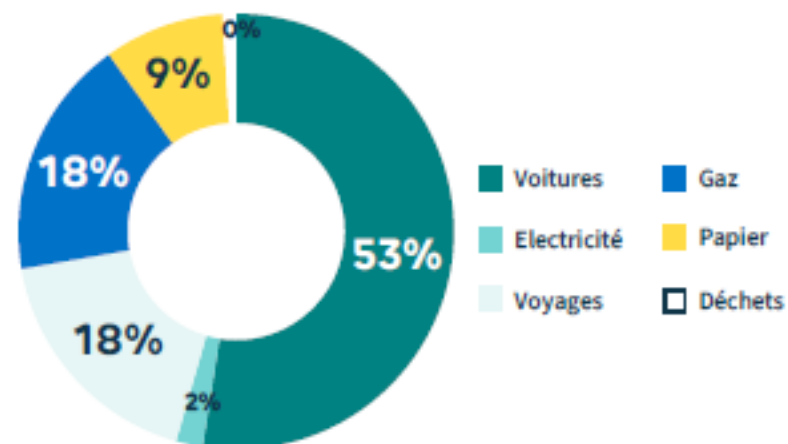
Elles se répartissent principalement entre :

- La flotte de véhicules de l'entreprise (53 %)
- Le gaz (18 %)
- Les déplacements professionnels (18 %)
- Le papier, l'électricité et les déchets (parts minoritaires)

Grâce aux actions engagées depuis plusieurs années, ces émissions internes ont diminué **de 86 % depuis 2019**, notamment grâce à l'évolution de notre *car policy*, au recours à une énergie plus durable et à la mise en place d'un plan de sobriété énergétique.

Au-delà de leur contribution à la réduction de notre impact environnemental, ces actions témoignent de notre volonté d'agir à tous les niveaux de l'entreprise et d'intégrer les enjeux climatiques au cœur de nos pratiques quotidiennes.

Répartition du CO₂



Politique voyages et déplacement des collaborateurs

Deux mesures concernant le déplacement de nos collaborateurs ont été mises en place au sein d'Ayvens France :

- La restriction des déplacements en avion, avec un temps minimum de transport de 4h avant de se reporter à l'avion
- La mise en place d'une Car Policy 100% électrique : depuis septembre 2022, 100% des nouvelles commandes de véhicules de fonction des collaborateurs sont électrifiés.

Gestion des déchets

Nous sensibilisons nos collaborateurs à la gestion responsable des déchets lors de la Semaine de la Réduction des Déchets et tout au long de l'année. Nous effectuons le tri 5 flux de nos déchets qui permet une meilleure valorisation par type de déchets, et des consignes de tri détaillées sont affichées au niveau des poubelles. Une signalétique zéro papier concernant les consignes d'impression et la réutilisation des papiers comme brouillons est affichée. Nos équipements électriques et électroniques sont réparés ou réemployés. Ceux qui ne sont pas éligibles au réemploi sont envoyés vers des filières de recyclage (filière DEEE).

Contribution carbone

Depuis 2020, Ayvens France soutient des projets de réduction ou de séquestration de carbone à hauteur de ses émissions internes annuelles. En complément de nos actions de réduction des émissions, nous contribuons au financement de projets certifiés générant des bénéfices climatiques et environnementaux mesurables. Ces projets concernent notamment la plantation d'arbres, le reboisement de forêts, l'installation d'un parc éolien, la construction d'un métro, ou encore la préservation de mangroves.

Sobriété énergétique

Ayvens France a mis en œuvre un plan de sobriété énergétique visant à réduire durablement sa consommation d'énergie. Ce plan s'appuie notamment sur l'optimisation du chauffage et de la climatisation, le remplacement des ampoules par des équipements LED, l'utilisation d'outils de pilotage et de domotique, la mise en veille systématique des équipements lorsqu'ils ne sont pas utilisés, la sensibilisation régulière des collaborateurs aux écogestes. Depuis 2025, l'intégralité des sites Ayvens France est alimenté par une électricité issue de sources d'énergie 100% renouvelables.

Réduction de nos émissions Scope 3

Si les actions menées en interne sont essentielles, elles ne suffisent pas puisque l'essentiel de nos émissions se situe dans notre scope 3, c'est-à-dire tout au long de notre chaîne de valeur, en amont comme en aval. Cela inclut notamment la fabrication des véhicules, l'usage de notre flotte par nos clients pendant leur contrat de location ainsi que l'usage de nos véhicules une fois vendus et jusqu'à la fin de leur vie.

Réduire ces émissions constitue donc un enjeu majeur, qui nécessite une mobilisation collective et une transformation progressive de nos pratiques et de celles de notre écosystème.

C'est pourquoi nous déployons des actions à la fois **au sein de notre organisation** et **tout au long de notre chaîne de valeur**, telles que :

- Réduction de l'empreinte carbone liée à la fabrication (action des constructeurs)
- Economie circulaire
- Électrification des flottes
- Efficacité des véhicules thermiques : mise en circulation des véhicules thermiques avec une consommation de carburant et des émissions de CO₂ optimisées (notamment via l'hybridation)
- Contrats multicycles
- Achats durables

Économie circulaire

Dans le cadre de nos activités, nous portons une attention particulière au développement de l'économie circulaire, avec un levier clé : la **maintenance et la réparation des véhicules**.

Côté clients, nous privilégions une approche visant à **réparer plutôt qu'à remplacer**, dès que cela est techniquement et économiquement pertinent.

Cette démarche se traduit concrètement par :

- la priorisation des interventions de réparation sur le remplacement systématique de pièces (notamment vitrage et pièces mécaniques),
- le recours, lorsque cela est possible, à des **pièces issues de l'économie circulaire (PIEC)** ou reconditionnées,
- la proposition de solutions alternatives, comme l'usage de **pneus rechapés** pour les clients qui le souhaitent.

Cette exigence est également portée auprès de nos fournisseurs, que nous mobilisons pour intégrer ces principes dans leurs pratiques afin de limiter la consommation de ressources et de réduire l'empreinte carbone associée à la fabrication de pièces neuves, tout en maintenant un haut niveau de qualité et de sécurité.

Enfin, cette logique d'économie circulaire s'applique également à la gestion de nos équipements internes. Le matériel informatique est réparé autant que possible afin de prolonger sa durée de vie, et renouvelé selon un cycle d'environ quatre ans. Lorsqu'il n'est plus utilisé, une partie de ce matériel est donnée à des associations, qui lui offrent une seconde vie.

Électrification des flottes

L'électrification de notre flotte de véhicules est identifiée comme la plus impactante pour réduire drastiquement les émissions de CO₂ liées à la mobilité et actionnable à court et moyen terme ([voir chapitre 1 – mobilités durables](#)).

Zoom sur le label Réparer Durablement

Le label Réparer Durablement distingue les garages engagés dans des pratiques de réparation responsables, favorisant notamment la réparation et le réemploi des pièces.

En tant que partenaire du dispositif, Ayvens contribue à promouvoir ces bonnes pratiques auprès de son écosystème.

Notre Directrice RSE assure par ailleurs la présidence du Comité d'Experts du label en France.



Multicycles

Nous développons une offre multicycles reposant sur la location longue ou moyenne durée de véhicules d'occasion.

Grâce à la qualité et à l'entretien rigoureux de la flotte, un même véhicule peut être utilisé successivement par plusieurs clients au cours de sa vie. Cette approche permet de prolonger sa durée d'usage tout en répondant aux besoins de mobilité de nos clients.

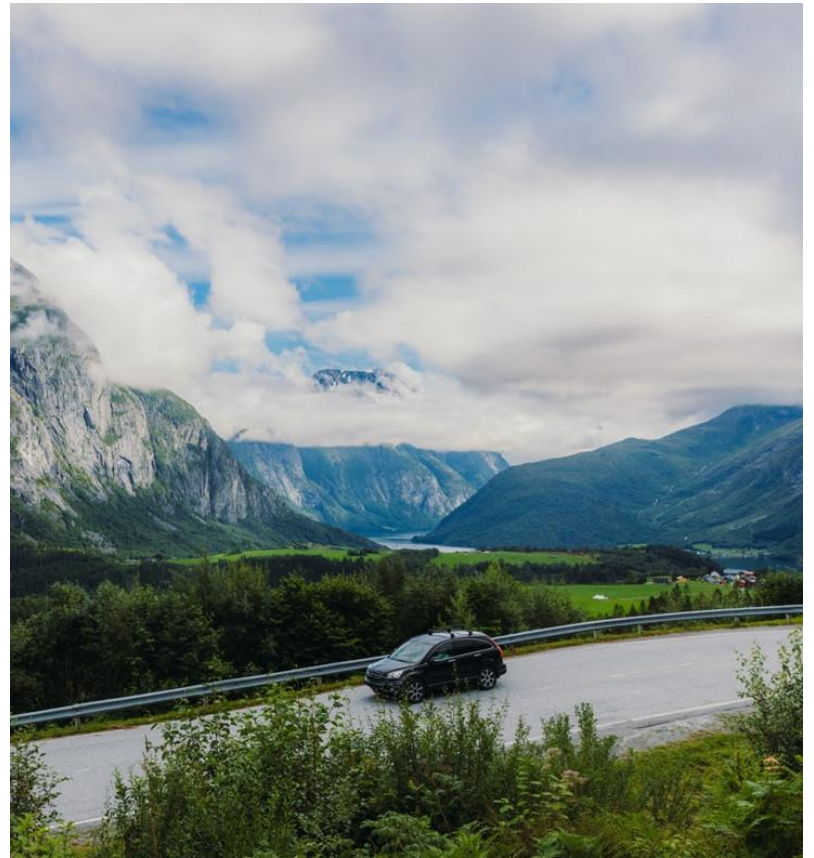
En favorisant le réemploi de véhicules déjà en circulation, le modèle multicycles contribue à réduire la production de nouveaux véhicules, dont la fabrication constitue l'un des principaux postes d'émissions sur leur cycle de vie. Il permet également d'optimiser l'utilisation des ressources déjà mobilisées pour leur conception et leur fabrication.

Achats responsables

Ayvens souhaite associer ses fournisseurs à la mise en place de mesures de vigilance dans le cadre de leur démarche RSE. Notre [Charte des Achats Responsables](#) a pour but d'informer les fournisseurs des engagements pris par Ayvens à leur égard en matière d'achats responsables, mais aussi des attentes d'Ayvens à leur rencontre en ce qui concerne le respect des grands principes. Les principaux engagements envers nos fournisseurs concernent l'éthique et les pratiques responsables dans la conduite de nos affaires.

Une cartographie des risques environnementaux et sociaux liés aux achats est définie et couvre près de 100 catégories de produits ou services. Chaque catégorie est analysée selon 13 critères liés à l'éthique et à la loyauté des pratiques, à l'environnement, aux droits de l'homme et conditions sociales, puis classée selon 4 niveaux de risques allant de faible à très élevé. Ces familles d'achats sont analysées avec l'AFNOR et sont revues régulièrement.

Afin de renforcer la prise en compte des enjeux ESG dans notre chaîne d'approvisionnement, les fournisseurs sont évalués au travers de questionnaires RSE adaptés à leur niveau de risque, que ce soit dans le cadre d'appels d'offres ou de négociations de gré à gré. Les résultats de ces évaluations sont analysés par les équipes ESG et intégrés au processus de sélection et de suivi des fournisseurs.



100% de nos appels d'offres intègrent des critères RSE, représentant entre 10 à 20% de la note globale selon le niveau de risque environnemental et social associé à la catégorie d'achat concernée.

Enfin, l'intégration des enjeux ESG ne s'arrête pas à la sélection des fournisseurs. Les principaux partenaires font l'objet d'un suivi régulier permettant d'évaluer les progrès réalisés et d'encourager l'amélioration continue de leurs pratiques.



Nos autres engagements environnementaux

Au-delà de la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, nous réduisons les autres pressions sur l'environnement et le climat en limitant la pollution due à nos activités ainsi qu'en diminuant notre utilisation de ressources. En utilisant une électricité issue à 100% de sources d'énergies renouvelables, Ayvens France évite la dépendance aux énergies fossiles pour l'électricité de ses bâtiments et la recharge de ses véhicules électrifiés.

Pollution

Ayvens est une entreprise de service et ne traite à ce titre pas de produits dangereux ou polluants. Toutefois, pour limiter la pollution en Nox (oxyde d'azote) – gaz polluant majoritairement émis par les véhicules à moteur à combustion – nous favorisons l'électrification des flottes de nos clients. Cela grâce à un accompagnement personnalisé par la Consultancy (page 7) et à un écosystème de services dédiés à l'électrique permettant de fluidifier l'expérience du conducteur (page 8). En 2025, les véhicules électriques à batterie représentaient 32 % des nouvelles immatriculations réalisées par Ayvens en Europe et notre flotte comptait 729 000 véhicules électriques dans le monde. Nous proposons également des produits durables tels que le Car Sharing, le Bike Sharing, le vélo de fonction ainsi que Move, produit dédié au Forfait Mobilités Durables et au Crédit Mobilité (page 11).

Préservation des ressources

La fabrication des véhicules mobilise d'importantes quantités de ressources naturelles et de matières premières. Conscients de cet enjeu, nous favorisons une approche d'économie circulaire visant à

prolonger la durée de vie des véhicules et à optimiser leur utilisation.

Nous développons ainsi la location (longue ou moyenne durée) multicycle de véhicules d'occasion ainsi que leur vente (page 16). Et comme expliqué dans la partie gestion des déchets (page 15), nous sensibilisons régulièrement nos collaborateurs à la réduction et au tri des déchets.

Eau

Le lavage des véhicules peut représenter une grande consommation d'eau. Pour diminuer celle-ci, des récupérateurs d'eau de pluie ont été installés sur nos sites de Lille et de Rennes. L'eau collectée est utilisée pour laver une partie de nos véhicules, réduisant ainsi l'utilisation d'eau potable et contribuant à la préservation des ressources hydriques.

Dans le même objectif, nos locaux sont équipés de mitigeurs économes à détection de présence, les collaborateurs sont sensibilisés à la consommation responsable et à la signalisation des fuites d'eau. Une partie de nos collaborateurs a été initiée au lavage sans eau de leur véhicule dans le cadre d'une journée de sensibilisation.



Le saviez-vous ?

Pour la tonte de la pelouse de notre Mobility Center de Tours, nous avons opté pour l'éco-pâturage par des moutons. En plus d'éviter des émissions de CO₂ dues à la tonte thermique, cette pratique réduit les nuisances sonores, favorise l'enrichissement naturel du sol et le maintien de la biodiversité.

Nos engagements sociétaux

Si la réduction de notre empreinte environnementale constitue un enjeu majeur, notre engagement va au-delà des seuls impacts liés à nos activités. Nous veillons également à renforcer notre contribution positive à la société, en nous engageant concrètement en faveur de l'intérêt général, notamment à travers nos actions de mécénat et notre mobilisation pour une mobilité plus inclusive.

Mécénat

Ayvens France s'engage depuis des années à contribuer positivement à la société en soutenant des associations œuvrant dans les 3 domaines de sa politique de mécénat :

la mobilité pour tous, l'éducation et l'environnement.

Cet engagement se traduit notamment par des dons en nature sous forme de prêts de véhicules, permettant aux associations bénéficiaires de mener à bien leurs missions et de développer leurs actions sur le terrain. En complément, Ayvens France apporte également un soutien financier à plusieurs structures. Parce que nous souhaitons faire du mécénat un engagement collectif, nous veillons à associer étroitement nos collaborateurs à ces partenariats.

Chaque salarié bénéficie ainsi d'une journée par an dédiée au mécénat de compétences, lui permettant de mettre son temps et ses compétences au service d'une association.

En 2025, nos collaborateurs se sont mobilisés à travers plusieurs initiatives solidaires, parmi lesquelles le challenge Km for Change au profit de l'E2C 92, de l'ONF et de Solidarauto, la course Enfants sans Cancer pour Imagine for Margo, ainsi que la Journée internationale des bénévoles organisée avec Bibliothèques Sans Frontières.

Économie sociale et solidaire

En plus de travailler en partenariat avec des associations, nous faisons appel à différents acteurs de l'économie sociale et solidaire. Nous avons recours à des entreprises adaptées, des entreprises solidaires d'utilité sociale, des établissements ou services d'accompagnement par le travail pour plusieurs besoins :

- Collecte de nos déchets et biodéchets ;
- Gestion du courrier ;
- Accueil dans notre Mobility Center de Nanterre Lavoisier ;
- Ménage sur nos sites ;
- Fourniture de matériel de bureau ergonomique ;
- Cadeaux collaborateurs.

En 2025, Ayvens France a soutenu



Le saviez-vous ?

Mobilité inclusive

Notre partenariat avec l'association Wimoov nous permet ensemble de rendre la mobilité plus inclusive. L'association accompagne tous les publics empêchés dans leur mobilité à un moment de leurs parcours de vie : jeunes, personnes en insertion, primo-arrivants ou encore personnes en situation de handicap... Nous soutenons financièrement la création, par Wimoov, de l'école de la mobilité inclusive et sa formation de conseillers mobilité. Nos experts Consultancy interviennent lors de formations pour partager leur expertise avec les apprenants de l'école.



© Wimoov



Éducation

Depuis de nombreuses années, Ayvens soutient l'éducation, notamment à travers le partenariat avec l'École de la deuxième chance 92 (E2C 92) qui contribue à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes sans emploi ni qualification via une formation en alternance adaptée. Des élèves sont ponctuellement accueillis dans nos locaux et passent une demi-journée en atelier coaching avec nos collaborateurs. L'association est également soutenue financièrement lors de challenges pendant lesquels nos collaborateurs peuvent remporter des fonds pour des causes solidaires.

Environnement

Bien que la biodiversité n'ait pas été identifiée comme un enjeu matériel majeur pour Ayvens lors de l'analyse de double matérialité que nous avons réalisée en 2023, nous participons à la conservation de la biodiversité à travers le soutien d'initiatives comme celles de l'Office National des Forêts.

Différents types de projets sont régulièrement soutenus, comme celui du [Puits Merveilleux](#), lieu de maintien de biodiversité au cœur de la forêt domaniale d'Eawy, réhabilité pendant plusieurs années puis inauguré en 2024.



© Nicolas Folliot / ONF

Sensibilisation et engagement collaborateurs

En plus d'être formés à la RSE, nos collaborateurs sont sollicités tout au long de l'année dans le cadre de l'animation RSE. Ils vivent ainsi des expériences enrichissantes et des moments de partage entre collègues et avec des associations.

Sensibiliser

Comprendre les enjeux pour mieux agir au quotidien



Webinaires



Webinaires pour les semaines européennes de la mobilité, du développement durable et celle de la réduction des déchets



Ateliers



Animation de Fresques du Climat, d'ateliers sur la consommation responsable, sur l'écoconduite en réalité virtuelle...



Communications



Envoi d'une newsletter mensuelle dédiée à la RSE et au développement durable et publication de contenus sur notre intranet (plus de 60 articles en 2025)...



Gestes responsables



Partage d'écogestes par des collaborateurs lors de la journée de la Terre et de gestes pour les pollinisateurs lors de la journée mondiale des abeilles

Engager

Passer à l'action collectivement



Collectes solidaires



Collectes de sang pour l'EFS, collectes solidaires de produits d'hygiène pour les mères isolées et leurs bébés ainsi que des jeux, jouets, livres et peluches pour leur donner une seconde vie



Sport



Courses solidaires pour la lutte contre les cancers pédiatriques, les cancers féminins, pour l'éducation des enfants et le changement social via le sport...



Challenges



Serious game RSE tout au long de l'année sur différents thèmes du développement durable, challenges sur le numérique responsable, pour "mai à vélo"...



Mécénat de compétences



Un jour de mécénat de compétences par an offert à tous les collaborateurs en CDI afin d'aider nos associations partenaires et celles soutenues par la Fondation d'entreprise Société Générale



Se comporter de manière responsable, en interne et avec les parties prenantes externes

Chez Ayvens, la RSE est intégrée à 100% dans tous nos processus internes. Nous respectons les principes promus par la norme ISO 26000 : être transparent, rendre des comptes, respecter la légalité, avoir un comportement éthique, prendre en compte l'intérêt de nos parties prenantes et respecter les droits de l'homme.



Nous avons conscience de l'impact potentiel de nos comportements, c'est pourquoi l'éthique est au cœur de nos activités.

Par ailleurs, nous gérons activement nos risques et nous accordons une grande importance à la satisfaction de nos parties prenantes.



Éthique

Ayvens, en tant que filiale de SG, conduit son développement dans le respect des valeurs et principes énoncés dans :

- La Déclaration universelle des droits de l'homme et ses engagements complémentaires ;
- Les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- La Convention du patrimoine mondial de l'Unesco ;
- Les Principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) ;
- Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Politiques et Code de conduite

Des politiques sont rédigées sur les sujets d'éthique ; la lutte contre la corruption, le risque de fraude, le droit d'alerte, les événements et cadeaux ; et sont mises à disposition de tous les collaborateurs, associées à des formations obligatoires régulières pour tous les collaborateurs.

En plus de cela, le [Code de conduite](#), commun à l'ensemble des activités de SG, décrit les engagements envers chaque partie prenante ainsi que les principes de comportement individuel et collectif attendus. Il constitue la base de l'éthique professionnelle des entités SG, dont Ayvens. Il promeut le respect des droits humains, de l'environnement, la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption, la lutte contre le blanchiment d'argent, la protection des données, les achats responsables, et indique la conduite à tenir en matière de cadeaux et invitations.

Ces règles vont au-delà de la stricte application des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Il précise, par ailleurs, les modalités d'exercice du droit d'alerte lorsqu'une situation particulière le justifie.



Le Groupe protège les lanceurs d'alerte et garantit leur anonymat grâce à un outil d'alerte sécurisé et anonymisé.



Code anti-corruption

Le groupe Société Générale n'accepte aucune forme de corruption ou de trafic d'influence. Le [Code anti-corruption](#) vise à servir de référence pour guider les collaborateurs du groupe SG dans l'identification des situations relevant de la corruption ou du trafic d'influence dans leurs activités quotidiennes et du comportement à adopter face à ces situations. Il est illustré par des exemples concrets de situations auxquelles les collaborateurs Société Générale peuvent être confrontés.

Formations

La formation continue est un élément important de notre dispositif de gestion des risques. Des formations éthique & conduite, lutte contre le blanchiment de capitaux, politique cadeaux, et bien d'autres sont réalisées de manière très régulière par l'ensemble de nos collaborateurs. Des e-learning sur la stratégie de développement durable d'Ayvens et de la SG et sur les pratiques responsables sont dispensés à tous les nouveaux arrivants, ainsi, 100% des collaborateurs sont formés à la RSE.



Protection des données

Conscient de l'importance pour nos parties prenantes de conserver une maîtrise de leurs données personnelles, Ayvens s'engage à être un acteur responsable dans le traitement des données, et s'engage à sécuriser, protéger et utiliser de façon éthique et transparente les données personnelles de ses parties prenantes, dans le respect des réglementations et afin de leur apporter toujours le meilleur des services.



Satisfaction des parties prenantes

Maintenir une qualité de service à la hauteur des exigences des clients est notre enjeu principal. Le client est et demeure au centre des préoccupations d'Ayvens. Nous demandons l'implication active de l'ensemble des collaborateurs dans la mise en œuvre et le maintien du Système de Management de la Qualité en favorisant une culture axée sur l'amélioration continue et la satisfaction client.

Nous établissons des objectifs Qualité cohérents avec notre stratégie et les analysons périodiquement pour garantir leur pertinence et suivre les progrès réalisés grâce au « management par objectifs » et à des revues de performance mensuelles. Nous interrogeons toutes nos parties prenantes : fournisseurs, clients, conducteurs et mesurons leur satisfaction via des enquêtes. Nous prenons ensuite des mesures correctives pour améliorer leur satisfaction.

« La Direction s'engage au quotidien dans l'amélioration de la satisfaction de ses clients. Cet engagement se manifeste à travers la sélection de projets de transformation orientés clients, le lancement d'initiatives d'amélioration continue (Lean 6 sigma) pour garantir une meilleure efficacité de nos processus ou encore la mesure régulière de la satisfaction client et définition de plan d'actions associés pour faciliter l'expérience client. Pour soutenir ces initiatives et maintenir des standards exigeants, Ayvens France s'inscrit dans une démarche qualité ISO 9001 ».

Florence Clech-Verdier,
Directrice Stratégie & Transformation



Risques ESG

Pour appliquer des pratiques responsables, nous intégrons les facteurs de risques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans toutes nos activités, nous permettant ainsi de prendre des décisions réellement éclairées et de gérer activement les risques.

Des politiques environnementales et sociales sont approuvées par la Direction Générale de SG et sont déployées au sein d'Ayvens. Elles précisent les principaux enjeux et risques des secteurs couverts, considérés comme potentiellement sensibles d'un point de vue E&S ou éthique.

Maîtrise des risques

Ayvens s'attache à aligner progressivement ses relations d'affaires avec des trajectoires en ligne avec les objectifs E&S SG. Les clients, fournisseurs et partenaires d'Ayvens sont systématiquement évalués par rapport aux standards SG et à des standards internationaux en matière de maîtrise des risques opérationnels et de conformité, incluant les enjeux E&S et de réputation.

Engagement pour 2026

100%

De nos clients et fournisseurs sous KYC/KYS

Afin de gérer les risques E&S potentiellement liés à ses activités, Ayvens met en place les

normes internes SG et notamment onze Politiques sectorielles E&S définissant les facteurs de risque E&S, les normes de référence et les critères spécifiques que le Groupe souhaite appliquer aux activités qu'il mène dans les secteurs sensibles. Le Groupe a développé ces normes en tenant compte de la gravité des risques E&S et de l'ampleur de l'exposition du Groupe à ces risques en utilisant comme points de référence les normes nationales et internationales applicables, ainsi que les initiatives soutenues par le secteur bancaire et financier.

ESG by design

En 2025, nous avons intégré dans notre processus de gestion des changements significatifs une étape clé d'identification des facteurs de risques ESG, lors de laquelle les experts ESG sont systématiquement sollicités pour donner un avis éclairé sur les conséquences de ces projets/changements significatifs. Ce nouveau processus vise à accompagner l'entreprise dans la déclinaison opérationnelle des enjeux ESG dans toutes les activités et processus ainsi que dans la gestion des risques environnementaux et sociaux.

« Les facteurs de risques ESG sont définis comme étant la matérialisation négative de facteurs ESG actuels ou potentiels par le biais de nos parties prenantes, de nos actifs ou de nos opérations. Ils peuvent déclencher ou amplifier une ou plusieurs catégories de risque ».

Charlotte Hardy,

Directrice Supervision des Risques & LoD2 Risques Opérationnels

4

Être un employeur solidaire et responsable

Chez Ayvens, nous reconnaissons que nos collaborateurs sont notre plus grand atout et notre ressource la plus précieuse. Ils sont le moteur de notre succès et nous veillons en retour à prioriser leur bien-être.



Nous assurons une expérience employé engageante, offrons des opportunités de développement, une qualité de vie au travail, un équilibre vie professionnelle/vie personnelle avantageux et favorisons une culture diverse et inclusive.



Développement des talents

Nous nous attachons à proposer des solutions de développement de compétences pour accompagner nos collaborateurs dans leur évolution professionnelle. La gestion de carrière se doit d'être anticipative et proactive pour répondre au mieux aux besoins actuels et futurs d'Ayvens France en s'appuyant sur les compétences et expertises de ses collaborateurs.



Intégration & formation

Notre défi : développer les compétences des collaborateurs dans le secteur d'activité de la mobilité qui se réinvente de jour en jour. Ayvens accompagne ses collaborateurs, aussi bien au moment de leur prise de poste lors du séminaire « Starting » de deux jours, que tout au long de leur parcours dans l'entreprise, en favorisant au mieux leur évolution professionnelle. Pour tenir compte des spécificités de nos métiers et des nouveaux modes de travail, nous avons construit un catalogue de formation regroupant tous les parcours de formation métiers et de développement professionnel dispensés dans l'entreprise.

Pour nos managers, dont le rôle est clé pour l'engagement des équipes, nous avons conçu et déployé en 2025 le programme LeadUp! de développement managérial personnalisé et décliné pour chaque niveau managérial. Il vise à renforcer durablement les pratiques managériales en passant d'un management très opérationnel à un management plus focalisé sur les personnes.

Enfin, les collaborateurs d'Ayvens ont également un accès libre à de nombreuses formations digitales gratuites : langues, compétences comportementales, outils numériques, finances, ressources humaines...

Mobilité interne

En lien avec une politique de formation forte, la mobilité interne est un enjeu de fidélisation et de développement de nos collaborateurs. Ainsi, l'entreprise s'emploie à prioriser et à favoriser le pourvoi de ses postes par l'interne au regard des

compétences, qualifications et souhaits des collaborateurs.

Grâce aux différents entretiens menés par les correspondants RH et les managers, l'entreprise accompagne le collaborateur dans la construction de son parcours professionnel. Au travers du Hub emplois comprenant des offres du groupe SG, de la page JOB@Ayvens, et en communiquant via « Les Actus RH », l'entreprise offre une visibilité aux collaborateurs des opportunités de postes et de nouveaux challenges professionnels.

Insertion professionnelle

Ayvens France donne l'opportunité chaque année à de nombreux jeunes de découvrir le monde du travail, d'acquérir et renforcer leurs compétences en stage et en alternance. Les alternants sont suivis tout au long de leur expérience et bénéficient de repères pour les aider à s'épanouir dans l'entreprise et à monter en compétences.

Chiffres clés 2025

1 551

Collaborateurs formés

43

Mobilités internes

115

Alternants

Diversité, équité et inclusion

Nous encourageons la diversité des profils, des expériences et des parcours et menons une politique d'égalité des chances.

Handicap

Depuis 2008, date de création de la Mission Handicap, Ayvens met en place des actions pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap : accompagnement pour obtenir la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, aménagements de postes de travail au bureau et à domicile, sensibilisation régulière à travers des formations et des e-learning et organisation d'évènements, en particulier pendant la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées. Nous facilitons et soutenons la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) notamment à travers des jours de congés dédiés pour permettre à chacun d'exercer son métier et performer dans les meilleures conditions. Notre taux d'emploi des personnes en situation de handicap est actuellement de 5,5% vs 4% dans le secteur privé en France.

Qualité de vie au travail

Ayvens a conscience que le bien-être de ses collaborateurs est essentiel pour encourager leur engagement, gagner en performance et contribuer à leur épanouissement dans leur vie professionnelle.

Ayvens Care

En 2024, le Ayvens Care Challenge a été lancé auprès 464 collaborateurs de 11 sites pour sonder les collaborateurs afin de leur proposer des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie au travail. Le projet a pour ambition de favoriser la détente, renforcer les liens entre collègues et créer un environnement chaleureux. 11 initiatives bien-être ont été sélectionnées parmi les propositions des collaborateurs et mises en place sur l'année 2025. Parmi celles-ci, se sont au total 528 séances d'ostéopathie et 762 séances de massages assis qui ont été réalisées par plusieurs praticiens expérimentés sur nos collaborateurs.

Semaines QVCT

Depuis 10 ans, Ayvens organise la semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail au mois de juin. Pour l'édition 2025, Ayvens a choisi de mettre l'accent sur l'importance de la pause, un moment essentiel pour permettre aux collaborateurs de se ressourcer, de préserver leur bien-être et de s'épanouir à titre professionnel et personnel. Nous avons proposé à nos collaborateurs tout au long du mois de juin 2025 sur plusieurs de nos sites des

Égalité femmes/hommes

Depuis 2007, Ayvens s'est engagé de façon continue en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec la conclusion de 5 accords successifs. L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue un axe fort de la politique sociale menée par l'entreprise. Ces accords comportent des actions concrètes concernant la formation professionnelle, la rémunération, le système de promotion, l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

Notre engagement s'est concrétisé
par le très bon résultat de

98/100

À l'index national d'égalité
professionnelle femmes/hommes
2025.

activités bien-être telles que des ateliers de sensibilisation collectifs sur le sommeil, la santé mentale, la nutrition et la relaxation, des séances individuelles d'ostéopathie, des séances collectives d'étirements et des balades à vélo.

Yogist

Dans le cadre du plan d'engagement d'Ayvens France, nous avons lancé en 2025 l'initiative Well at Work® en partenariat avec Yogist. Cette démarche vise à créer une communauté de référents bien-être au travail, dont la mission est d'animer de courtes pauses actives pour soulager les maux liés à la sédentarité. En présentiel, à distance ou en mode hybride, ces sessions de 5 à 20 minutes permettent de prévenir le stress, remettre le corps en mouvement et favoriser le mieux-être au quotidien. Une première promotion de collaborateurs a obtenu sa certification et a permis à plusieurs équipes d'intégrer ces exercices à leurs réunions.

Santé et sécurité

Dans le cadre de la [politique de santé et de sécurité au travail](#) de Société Générale, à laquelle adhère Ayvens, Ayvens France s'engage à ce que chaque collaborateur bénéficie d'un environnement de travail sûr dans ses locaux et de pratiques de travail qui garantissent la sécurité et la santé physique et psychologique. Cette politique comporte une politique de prévention et un système de gestion des accidents du travail. En addition, Ayvens déploie une approche globale et structurée de prévention des risques psychosociaux (RPS), inscrite dans une dynamique d'amélioration continue.



Gestes de premiers secours

En 2025, plusieurs sessions de formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ont été déployées sur l'ensemble des sites Ayvens en France, renforçant notre engagement en faveur d'un environnement de travail sûr et protecteur pour tous. Cette initiative reflète notre volonté d'intensifier nos actions en matière de prévention, de sécurité et de réactivité en situation d'urgence. Les 115 collaborateurs ayant obtenu leur certification sont désormais prêts à intervenir efficacement lorsqu'une situation l'exige. Réparti sur l'ensemble du territoire, le réseau de SST constitue un véritable appui opérationnel, mobilisable à tout moment pour contribuer activement à la sécurité de nos sites.

En plus du réseau de SST, une demi-journée de formation « Gestes de premiers secours » a permis aux collaborateurs formés d'acquérir les bons réflexes face à une situation d'urgence. Cette session avait pour objectif de renforcer la capacité de chacun à protéger, alerter et secourir efficacement, contribuant ainsi à la sécurité collective au sein de l'entreprise.

L'ensemble de nos collaborateurs a pu être formé grâce à un module « Équipier de Première Intervention » pour apprendre à réagir efficacement en cas d'urgence, protéger ses collègues et prévenir les risques.

Infirmière

Une infirmière du travail, formée en SST, est présente sur le site du siège d'Ayvens France toute la semaine de 9h à 17h. Les collaborateurs peuvent la contacter par téléphone, par mail ou la rencontrer sur place, au bureau de l'infirmerie.

Risques psychosociaux

Les managers sont au cœur du dispositif de prévention. Ayvens investit dans leur accompagnement à travers des formations spécifiques à la prévention des RPS, des outils dédiés accessibles sur l'intranet et des ateliers pratiques (notamment lors de la Semaine QVCT) pour identifier les signaux faibles et agir de manière adaptée.

L'approche d'Ayvens couvre l'ensemble des niveaux de prévention :

Prévention primaire (agir en amont sur les causes) :

- Ateliers sur la santé mentale ;
- Suivi de la charge de travail et échanges réguliers managers/équipes ;
- Processus RH structurés (recrutement, entretiens annuels et professionnels, entretiens de carrière) ;
- Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).

Prévention secondaire (détecter et accompagner) :

- Sensibilisation et formation des managers ;
- Parcours dédiés aux nouveaux managers ;
- Baromètre d'engagement et outils de suivi ;
- Dispositifs d'écoute et accompagnement individuel.

En complément, des initiatives axées sur la qualité de vie au travail, comme les programmes de bien-être comme Yogist (page 29), viennent renforcer cette dynamique.



Équilibre vie professionnelle / vie personnelle

Ayvens a aussi pour ambition de procurer à ses collaborateurs un bon équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

Aménagements & avantages

Depuis 2015, Ayvens a mis en place, par accord collectif, un dispositif autorisant le don de jours entre collaborateurs. L'objectif de ce dispositif est de permettre au personnel d'Ayvens France de faire don d'un ou plusieurs jours de repos au bénéfice d'un collaborateur, parent d'enfant gravement malade ou proche aidant et ainsi de lui permettre de concilier au mieux ses impératifs personnels et sa vie professionnelle. En 2018, l'accord a été reconduit pour une durée indéterminée et renforcé pour prendre en compte davantage de situations et prévoir un mécanisme d'abondement de la part d'Ayvens à hauteur d'1 jour pour 10 jours récoltés.

Dans la continuité de l'engagement d'Ayvens

pour l'égalité femmes / hommes, le temps de travail est revu pour les femmes enceintes.

Ayvens France propose de nombreux autres avantages et aménagements à ses salariés, parmi lesquels un accès aux stations de Bike Sharing et au Car Sharing sur quelques-uns de nos sites, leur permettant d'emprunter un vélo pour les pauses déjeuner et trajets domicile-travail et un véhicule pour leurs rendez-vous professionnels ou pour les pauses déjeuner ; notre partenariat avec les crèches Babilou, donnant accès à des berceaux partout en France ; notre partenariat avec EGYM Wellpass permettant aux collaborateurs d'avoir accès à des clubs de gym, autres espaces sportifs et services à prix très attractifs...

Satisfaction des salariés

Nous évaluons la satisfaction de nos collaborateurs à plusieurs moments de l'année et par différents moyens pour mieux connaître leur opinion et adapter nos actions.

Baromètre collaborateurs

Chaque année, un baromètre collaborateurs anonyme est diffusé. C'est une enquête internationale dont l'objectif est d'écouter nos collaborateurs, dans la diversité de leurs points de vue et sur les thématiques relatives à la vie de l'entreprise. Il permet d'avoir un suivi année par année de la satisfaction, l'engagement, la relation au management, la perception des démarches durables de Groupe (RSE, Culture et

Conduite, Inclusion) et le bien-être au travail des collaborateurs.

Les résultats du baromètre collaborateurs donnent lieu à un plan d'actions annuel global et à des initiatives spécifiques le cas échéant alignées avec les préoccupations du terrain. La satisfaction du salarié est aussi bien suivie lors des entretiens individuels de fin d'année obligatoires que lors des entretiens de mi-année.

Ayvens

Ayvens est un acteur mondial de la mobilité durable, proposant des services de location longue et moyenne durée de véhicules neufs ou d’occasion, des services de gestion de flotte et des solutions de mobilité multimodale à une clientèle composée de grandes entreprises, PME, professionnels et particuliers. Présent dans 42 pays, Ayvens s’appuie sur sa position unique pour ouvrir la voie vers la neutralité carbone et favoriser l’adoption à grande échelle de la mobilité durable. La société est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (ISIN : FR0013258662 ; Mnémonique : AYV). Le groupe Société Générale est l'actionnaire majoritaire d'Ayvens. Pour en savoir plus, rendez-vous sur ayvens.com

TEMSYS, SAS au capital de 89 606 430 Eur, 28 allée d’Aquitaine, 92000 Nanterre, RCS Nanterre 351 867 692, N° IDU FR231725_01YSGB. N° TVA : FR 06 351 867 692, société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07.026.677.

Ayvens France
Immeuble CityLife
28, allée d’Aquitaine
92000 Nanterre



www.ayvens.fr

